



AMEIURUS MELAS

Nom commun : Poisson-chat

Catégorie : FAUNE

Famille : *Ictaluridae*

Milieu : Eau douce

Origine géographique : Amérique du Nord

Nom Anglais : Black bullhead

Auteur : Rafinesque, 1820

Introduction en France : métropole

MODALITÉS DE GESTION

Les populations françaises ne font l'objet d'aucune mesure de gestion actuellement. Les vidanges d'étangs et l'élimination des individus lors de pêches peuvent cependant être efficaces pour stabiliser les populations dans les milieux fermés ([Fouque et al., 2006](#)).

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Le Poisson-chat a été introduit en France en 1871 et se serait rapidement échappé des bassins du Muséum d'histoire naturelle de Paris pour rejoindre la Seine en empruntant le réseau des égouts. Vanté pour la délicatesse de sa chair, les revues scientifiques du début du XX^{ème} siècle recommandent de l'introduire dans les secteurs hydrographiques les plus pollués pour satisfaire les pêcheurs à la ligne. Vers 1907, l'espèce est introduite dans des étangs du Loiret à partir desquels il a gagné le bassin de la Loire. Il a ensuite été disséminé sur l'ensemble du territoire français pour satisfaire les besoins de la pêche amateur ([Pascal et al., 2006](#)).

Peu d'impacts sont documentés en France. L'espèce entre en compétition avec les grands prédateurs autochtones, pour les sites de reproduction et au niveau trophique. Le Poisson-chat diminue l'efficacité de prédation du Brochet (*Esox lucius*), entraînant un effet négatif sur sa croissance et sa survie ([Leprieur, 2007](#)). En Europe, des études ont été menées en Espagne et au Portugal et indiquent des impacts potentiels par prédation sur une large gamme de proies : végétaux aquatiques, invertébrés et poissons (indigènes et exotiques) ([Leunda et al., 2007](#)).

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions :

Date de rédaction : 22/06/2016, version 1

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [Invabio Onema Nord-Est](#)

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[GB NNS](#)

[CABI](#)

[Fouque C., Ximenes M., Barnaud G., Levet D., Berrebi R., Duhautois L., Arnauduc JP. 2006. Les zones humides françaises : évolutions récentes. Deuxième partie : les espèces envahissantes. Faune sauvage, 271 : 4-15.](#)

[Keith P., Persat H., Feunteun E. et Alladri J. \(coord\). 2011. Les poissons d'eau douce de France. Biotope, Mèze, Muséum national d'histoire naturelle, Paris \(collection Inventaires et biodiversité\), 552 pp.](#)

[Leunda, P.M., Oscoz, J., Elvira, B., Agorreta, A., Perea, S. & Miranda, R. \(2008\) Feeding habits of the exotic black bullhead *Ameiurus melas* \(Rafinesque\) in the Iberian Peninsula: first evidence of direct predation on native fish species. *Journal of Fish Biology*, 73,96-114.](#)

[Pascal, M., Lorvelec, O., Vigne, J.D. \(2006\). *Invasions biologiques et extinctions : 11 000 ans d'histoire des vertébrés en France*. Versailles, FRA : Editions Quae, 352 pp.](#)

Espèce inscrite sur la liste d'espèces animales interdites d'introduction dans les milieux aquatiques : [Article R432-5](#).

[Espèce inscrite dans la liste des espèces de poissons, crustacés et grenouilles représentées dans les eaux visées à l'article 413 du Code rural](#)

CITATION

GT IBMA. 2016. *Ameirus melas*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

